

Profil environnemental produit.

PAC AIR/AIR : MONOSPLIT HYPERHEATING MURAL R290 |
REVERSIBLE | RESIDENTIEL INDIVIDUEL # 1



N° enregistrement : MEFR-00045-V01.01-FR	Règles rédaction : « PCR-ed4-FR-2021 09 06 » Complété par le : « PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH08	Informations et référentiels : www.pep-ecopassport.org
Date d'édition : 05-2025	Durée de validité : 5 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006 Interne ☐ Externe ☒	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)	
Les PEP sont conformes à la norme NF C08-100-1 : 2016 et EN 50693 : 2019 ou NF E38-500 : 2022 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III »	



Affichage simplifié Ecopassport.

PAC AIR/AIR : MONOSPLIT HYPERHEATING MURAL R290  **MITSUBISHI ELECTRIC**
- REVERSIBLE - RESIDENTIEL INDIVIDUEL *Changes for the Better*



3,03E+03 kg CO₂ eq.
Global Warming*



2,84E+05 MJ
Total use of primary energy*



4,42E-02 kg Sb eq.
Depletion of abiotic resources*



173 m³
Net use of fresh water*



Extract from individual PEP ecopassport
n°MEFR-00045-V01.01
www.pep-ecopassport.org

*Results based on the lifecycle analysis



Informations générales.

Produit de référence

Le produit de référence faisant l'objet de la déclaration environnementale est une pompe à chaleur dont la référence commerciale est :

- Pompe à chaleur air/air Mural Hyper Heating 3.5kW

Caractéristiques techniques	
Catégorie de produit	Pompe à chaleur
Description	Technologie air/air, réversible de production de chaud et de froid
Application	Résidentiel individuel
Puissance calorifique	4 kW
SCOP	5.2
Puissance frigorifique	3.5 kW
SEER	9.6
Type de fluide	R-290
Réversibilité	Réversible
Masse	Unité extérieure MUZ-RZ35VUHZ: 40 kg / Emballage : 6.5 kg
Masse	Unité intérieure MSZ-RZ35VU : 14.4 kg / Emballage : 2.8 kg
Représentativité géographique	Fabrication en Thaïlande, Distribution, Installation, Utilisation et Fin de vie en France.

Unité fonctionnelle

« Produire 1 kW de chauffage ou 1 kW de refroidissement, selon le scénario d'usage approprié défini dans la norme EN 14825 et pendant la durée de vie de référence de 17 ans du produit »

Le flux de référence est défini comme une unité de produit divisée par 3.9.



Famille environnementale homogène couverte.

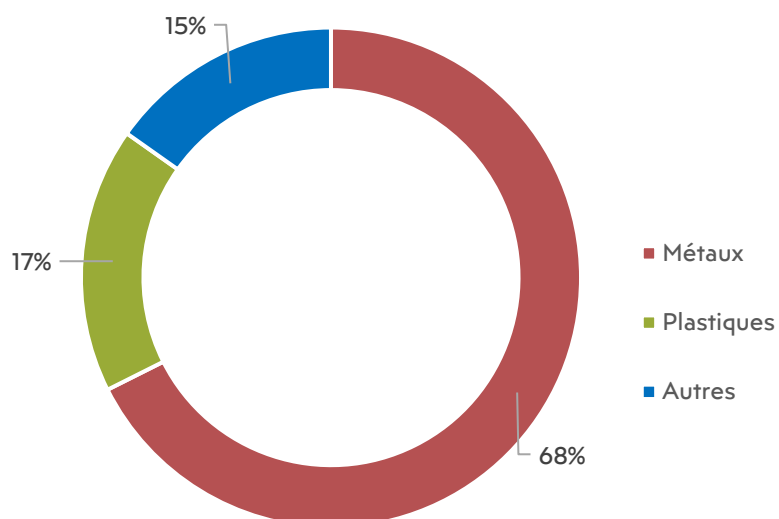
Référence produit
MUZ-RZ25VUHZ / MSZ-RZ25VU
MUZ-RZ35VUHZ / MSZ-RZ35VU
MUZ-RZ50VUHZ / MSZ-RZ50VU



Matériaux constitutifs.

Poids total du produit de référence (produit, emballage et éléments additionnels inclus): 63.7 kg

Métaux		Plastiques		Autres	
Acier	43,72%	HIPS	7,38%	Bois	5,49%
Cuivre	13,97%	ABS	3,14%	Carton	5,02%
Aluminium	9,91%	PP	2,04%	Papier	1,88%
		PS	1,88%	Carte électronique	1,57%
		SAN	1,10%	Fluide R290	0,61%
		PU	0,94%	Huile	0,63%
		PE-LD	0,31%		
		E-PVC	0,24%		
		POM	0,16%		
Total	67,60%	Total	17,19%	Total	15,21%





Méthodologie de l'analyse Du cycle de vie.

L'Analyse du Cycle de Vie sur laquelle repose ce Profil Environnemental Produit (PEP) se fait en respect des critères imposés par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 du Programme PEP Ecopassport®. L'unité fonctionnelle et les scénarios de distribution, utilisation et de traitement des déchets sont conformes aux hypothèses fixées dans le PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. Les résultats ont été obtenus à l'aide du logiciel EIME version 6.



Étape de fabrication

L'unité intérieure et l'unité extérieure sont fabriquées en Thaïlande.

Transport des matériaux

Un transport amont en camion de 27t, 3500 km a été considéré pour les sous-produits venant du même continent que celui de fabrication. Un transport amont en camion de 27t et de 1000km a été considéré pour les transports dans un même pays, hors données précises de la société Mitsubishi Electric.

Pour les transports entre continents, les transports amont ont été modélisés avec 19 000km en bateau et 1000 km en camion de 27t.

Emissions fugitives

Les émissions fugitives ont été considérées en prenant en compte 2% d'émissions fugitives à l'échelle de l'unité déclarée soit **7.80E-03kg de R290**.

Déchets issus

- Pour les matières premières et composants générant des déchets non dangereux, la quantité de déchets générés est calculée en multipliant la quantité de matières du produit total (produit fini et emballage(s) associé(s)) par 0,05 pour les procédés d'injection plastique et élastomère et 0,3 pour les autres procédés de fabrication. Le traitement des déchets non dangereux générés est modélisé ainsi : 100% déchet incinéré (sans valorisation énergétique).
- Pour les matières premières et composants générant des déchets dangereux, la quantité de déchets générés est calculée en multipliant la quantité de matières du produit total (produit fini et emballage(s) associé(s)) par 0,05 pour les procédés d'injection plastique et élastomère et 0,3 pour les autres procédés de fabrication. Le traitement des déchets dangereux générés est modélisé ainsi : 100% de déchet incinéré (sans valorisation énergétique).

Produits	Modèles énergétiques
Unités extérieure et intérieure	Electricity mix ; 230V ; 2022 ; Thailand, TH

Étape de distribution

Le produit est distribué en France par camion sur une distance de 1000km.

Un taux de charge des camions à 80% et un taux de retour à vide à 20% a été considéré.

Étape d'installation

L'étape d'installation comprend 2 parties :

La production du support de l'unité extérieure :

	Matière	Quantité (Kg)
2 x Bigfoot support	SBR	1.8
2 x Bigfoot support	Aluminium	0.2
4 x Installation screws	Stainless steel	0.4
		4.4

La fin de vie des emballages, dont la production a été prise en compte en étape de fabrication, est prise en compte en étape d'installation. Les déchets d'emballage produits au cours de l'étape d'installation entrent dans la catégorie des déchets non dangereux et sont traités, en principe, par l'installateur une fois l'équipement installé. Pour le périmètre France, les valeurs par défaut à utiliser sont les suivantes :

	Taux de recyclage	Incineration avec valorisation énergétique	Incineration sans valorisation énergétique	Taux d'enfouissement
Métal	83%	1%	0%	16%
Acier	88%	0%	0%	12%
Aluminium	60%	7%	0%	33%
Papier-carton	91%	5%	0%	4%
Bois	7%	31%	0%	62%
Plastique	27%	43%	0%	30%

Par convention sectorielle, l'étape de transport de ces déchets est à prendre en compte en considérant une hypothèse de transport de 100 km en camion. Les cerclages, bons d'emballage, étiquettes ou tout autre support papier présent sur ou dans l'emballage sont considérés comme négligeables et ne rentrent pas dans le cadre de l'analyse du cycle de vie des déchets d'emballage, si ces éléments représentent au total moins de 10% de la masse totale de l'emballage.

Étape d'utilisation

Profil d'usage

Le profil d'usage de la pompe à chaleur air/air prend en considération le Climat moyen (équivalent à Strasbourg) et le temps de fonctionnement moyen annuel de 1400h en chaud et 350h en froid sur une durée de vie de référence de 17 ans.

Emissions fugitives

Les émissions fugitives ont été considérées en prenant en compte **4.42E-01 kg** d'émissions fugitives de R290.

Sept recharges partielles de fluide frigorigène ont été considérées sur la durée de vie soit une masse totale de **2.73E-01 kg** de fluide frigorigène à l'échelle de l'unité déclarée.

Fluide Frigorigène : R290

Ce fluide étant du R290, il ne s'agit pas de CFC et les fluides frigorigènes sont donc récupérés et traités conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. Ainsi, 10% de la quantité de fluide a été incinérée sans valorisation énergétique et 90% a été incinérée avec récupération énergétique.

Maintenance

Conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06, le produit requiert une étape de maintenance tous les 2 ans. Un déplacement égal à 100 km aller-retour en camionnette a été considéré soit 9 déplacements.

Conformément au PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06, le produit ne requiert pas de remplacement des pièces.

Besoins en énergie durant l'étape d'utilisation

L'unité de pompe à chaleur a une puissance calorifique de 4kW et une puissance frigorifique de 3.5kW. Le scénario d'usage de référence est l'utilisation en mode chauffage et refroidissement pendant la durée de vie de référence de 17 ans du produit, le produit consomme **20 477 kWh** d'électricité.

Modèle énergétique	Electricity Mix; 230V; 2022; France, FR
--------------------	---

Étape de fin de vie

En tant que producteur et metteur sur le marché d'Équipements Électriques et Électroniques (EEE), et conformément à l'article L541-10-2 du code de l'environnement, Mitsubishi Electric Europe B.V. France est soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE).

En vue de pourvoir et contribuer à la gestion des déchets issus de son activité, Mitsubishi Electric Europe B.V. France adhère à l'éco-organisme ECOLOGIC, qui assume la collecte et le traitement en fin de vie des DEEE. La fin de vie du produit est modélisée à l'aide du rapport Ecologic de 2021 basé sur les détails recueillis pour le compte de Mitsubishi Electric France. Le transport de collecte et d'acheminement du produit en fin de vie du site d'utilisation jusqu'à son dernier site de traitement a été pris en compte selon le scénario par défaut du PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06 100km et 1000 km pour les réfrigérants. Les émissions directes de réfrigérant non récupérées ont été prises en compte.

La limite géographique de l'étape de fin de vie est représentative de la France.

Étape module D : Bénéfices et charges

Les avantages nets et les charges au-delà des limites du système sont également inclus dans le PEP. Les avantages nets et les charges au-delà des limites du système sont calculés à l'aide des formules décrites dans l'annexe G de la norme EN 50693 (Tableau G.3 - Adaptation de la formule circulaire et des paramètres pour l'application dans le contexte du "Cas C": avec des avantages nets") et à l'aide du rapport Ecologic de 2021 basé sur les détails recueillis pour le compte de Mitsubishi Electric France.

Le module D a été calculé en additionnant la quantité positive de charges et la quantité négative de bénéfices. Dans les charges, il n'y avait pas de données disponibles sur la proportion de substances secondaires (R1i). Par conséquent, il a été supposé que R1i était de 0 % en se référant à l'annexe D (basée sur le tableau G-4 de la norme EN 50693) du PCR-ed4-2021 09 06. Dans les prestations, selon le PCR-ed4-2021 09 06, la valorisation matière/énergétique des emballages du produit en phase d'installation [A5], et la valorisation matière/énergétique du produit nu en fin de vie [C1-C4] ont été prises en compte comme avantages.

La limite géographique du module D est représentative de la France.



Impacts environnementaux.

Les résultats d'impacts présentés ci-dessous ont été obtenus à l'aide des méthodes définies par le PCR-ed4-FR-2021 09 06 et le PSR-0013-ed3.0-FR-2023 06 06. La présente déclaration a été élaborée en considérant la production de 1kW de chauffage et de refroidissement, du produit type fabriqué principalement en Asie et utilisé en France, pendant la durée de vie de référence de 17 ans.

Impacts environnementaux du produit de référence à l'échelle de l'unité fonctionnelle en 15804+A2

Indicateurs Obligatoires											
Indicateurs d'impact	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Changement climatique	kg CO2 eq	7.76E+02	1.43E+02	1.27E+00	8.75E+00	6.08E+02	2.27E-03	4.02E+01	5.68E+02	1.52E+01	-7.30E+01
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq	7.44E+02	1.45E+02	1.27E+00	5.60E+00	5.78E+02	2.27E-03	4.02E+01	5.38E+02	1.51E+01	-7.26E+01
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	3.20E+01	-1.16E+00	4.23E-06	3.15E+00	2.99E+01	0.00E+00	4.37E-04	2.99E+01	8.02E-02	-3.43E-01
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO2 eq	1.73E-04	1.15E-05	1.56E-06	1.09E-07	1.51E-04	0.00E+00	1.51E-04	0.00E+00	9.12E-06	-1.95E-07
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	2.39E-05	1.04E-05	1.31E-08	6.28E-06	6.46E-06	0.00E+00	1.09E-06	5.37E-06	6.85E-07	-5.35E-06
Acidification (AP)	mole H+ eq	4.17E+00	1.26E+00	2.38E-03	3.08E-02	2.81E+00	0.00E+00	1.20E-01	2.69E+00	7.90E-02	-6.78E-01
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	1.45E-02	4.88E-04	4.62E-06	2.66E-05	1.40E-02	0.00E+00	1.60E-04	1.38E-02	6.38E-05	-1.60E-04
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	5.30E-01	1.24E-01	6.07E-04	6.18E-03	3.89E-01	0.00E+00	3.15E-02	3.58E-01	9.52E-03	-4.30E-02
Eutrophisation terrestre	mole N eq	8.10E+00	1.43E+00	6.66E-03	6.29E-02	6.48E+00	0.00E+00	3.46E-01	6.13E+00	1.16E-01	-5.03E-01
Formation ozone photochimique	kg COVNM eq	1.70E+00	4.56E-01	1.88E-03	1.82E-02	1.19E+00	3.37E-02	9.72E-02	1.06E+00	3.61E-02	-1.92E-01
Épuisement des ressources abiotiques éléments	kg Sb eq	1.13E-02	1.07E-02	3.78E-07	5.04E-06	6.54E-04	0.00E+00	1.04E-04	5.50E-04	3.50E-06	-4.52E-03
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	6.51E+04	4.20E+03	2.17E+01	1.22E+02	6.05E+04	0.00E+00	8.28E+02	5.97E+04	2.73E+02	-2.23E+03
Besoin en eau	m³	1.88E+02	8.86E+01	3.99E-02	1.26E+00	9.52E+01	0.00E+00	2.86E+00	9.23E+01	2.80E+00	-5.81E+01
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	7.75E+03	8.70E+01	5.79E-02	2.15E+01	7.63E+03	0.00E+00	5.60E+00	7.62E+03	1.87E+01	-5.17E+01
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	4.78E+01	4.78E+01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-1.02E+01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	7.80E+03	1.35E+02	5.79E-02	2.15E+01	7.63E+03	0.00E+00	5.60E+00	7.62E+03	1.87E+01	-6.18E+01
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	6.50E+04	4.07E+03	2.17E+01	1.06E+02	6.05E+04	0.00E+00	8.25E+02	5.97E+04	2.73E+02	-2.16E+03
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	1.52E+02	1.32E+02	0.00E+00	1.66E+01	3.36E+00	0.00E+00	3.36E+00	0.00E+00	0.00E+00	-6.40E+01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	6.51E+04	4.20E+03	2.17E+01	1.22E+02	6.05E+04	0.00E+00	8.28E+02	5.97E+04	2.73E+02	-2.23E+03
Utilisation de matières secondaires	kg	3.62E-02	2.97E-04	0.00E+00	3.59E-02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Utilisation nette d'eau douce	m³	4.43E+00	2.08E+00	9.29E-04	3.41E-02	2.23E+00	0.00E+00	6.66E-02	2.16E+00	8.32E-02	-1.35E+00
Déchets dangereux éliminés	Kg	4.82E+02	4.58E+02	4.34E-03	3.45E-01	2.32E+01	0.00E+00	4.14E-01	2.28E+01	7.85E-01	-2.96E+02
Déchets non dangereux éliminés	Kg	2.22E+02	9.58E+01	9.59E-02	3.06E+00	1.11E+02	0.00E+00	9.27E+00	1.02E+02	1.24E+01	-6.43E+01
Déchets radioactifs éliminés	Kg	9.96E-02	6.41E-02	7.60E-05	2.23E-03	3.24E-02	0.00E+00	7.33E-03	2.51E-02	8.29E-04	-4.37E-02
Matières destinées au recyclage	Kg	1.46E+01	3.74E-03	0.00E+00	1.92E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	1.27E+01	-1.00E-03
Composants destinés à la réutilisation	Kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	Kg	1.54E-01	0.00E+00	0.00E+00	1.54E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique du produit	kg de C	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg de C	8.96E-01	8.96E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Indicateurs optionnels											
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	7.29E+04	4.33E+03	2.18E+01	1.44E+02	6.82E+04	0.00E+00	8.34E+02	6.73E+04	2.92E+02	-2.29E+03
Émissions de particules fines	incidence des maladies	8.35E-05	9.37E-06	3.70E-08	2.01E-07	7.33E-05	0.00E+00	1.97E-06	7.14E-05	5.32E-07	-5.47E-06
Rayonnements ionisants	kBq U235 eq	7.57E+03	3.58E+01	3.71E-02	3.55E+00	7.53E+03	0.00E+00	3.33E+00	7.53E+03	4.50E+00	-1.22E+02
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	5.28E+03	1.18E+03	3.02E+01	8.12E+01	3.78E+03	3.70E-04	2.91E+03	8.72E+02	2.11E+02	-2.42E+02
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	3.59E-06	3.36E-06	2.04E-10	1.11E-07	1.09E-07	0.00E+00	1.95E-08	8.90E-08	2.36E-09	-2.27E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	1.09E-05	8.11E-06	3.94E-09	1.39E-07	2.54E-06	9.49E-11	3.23E-07	2.22E-06	1.22E-07	-5.53E-06
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	2.83E+01	1.59E+00	4.42E-03	1.29E-02	2.64E+01	0.00E+00	4.27E-01	2.60E+01	2.70E-01	-6.32E-01

Impacts environnementaux du produit de référence à l'échelle de l'équipement en 15804+A2

Indicateurs Obligatoires

Indicateurs d'impact	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Changement climatique	kg CO2 eq	3.03E+03	5.59E+02	4.96E+00	3.41E+01	2.37E+03	8.84E-03	1.57E+02	2.21E+03	5.92E+01	-2.85E+02
Changement climatique - combustibles fossiles	kg CO2 eq	2.90E+03	5.64E+02	4.96E+00	2.18E+01	2.25E+03	8.84E-03	1.57E+02	2.10E+03	5.88E+01	-2.83E+02
Changement climatique - biogénique	kg CO2 eq	1.25E+02	-4.52E+00	1.65E-05	1.23E+01	1.17E+02	0.00E+00	1.71E-03	1.17E+02	3.13E-01	-1.34E+00
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	kg CO2 eq	6.76E-04	4.47E-05	6.10E-06	4.23E-07	5.89E-04	0.00E+00	5.89E-04	0.00E+00	3.56E-05	-7.59E-07
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq	9.31E-05	4.07E-05	5.12E-08	2.45E-05	2.52E-05	0.00E+00	4.23E-06	2.10E-05	2.67E-06	-2.09E-05
Acidification (AP)	mole H+ eq	1.63E+01	4.90E+00	9.29E-03	1.20E-01	1.09E+01	0.00E+00	4.66E-01	1.05E+01	3.08E-01	-2.64E+00
Eutrophisation eau douce	kg P eq.	5.67E-02	1.90E-03	1.80E-05	1.04E-04	5.44E-02	0.00E+00	6.25E-04	5.38E-02	2.49E-04	-6.23E-04
Eutrophisation aquatique marine	kg N eq	2.07E+00	4.85E-01	2.37E-03	2.41E-02	1.52E+00	0.00E+00	1.23E-01	1.39E+00	3.71E-02	-1.68E-01
Eutrophisation terrestre	mole N eq	3.16E+01	5.58E+00	2.60E-02	2.45E-01	2.53E+01	0.00E+00	1.35E+00	2.39E+01	4.51E-01	-1.96E+00
Formation ozone photochimique	kg COVNM eq	6.64E+00	1.78E+00	7.32E-03	7.08E-02	4.64E+00	1.31E-01	3.79E-01	4.13E+00	1.41E-01	-7.50E-01
Épuisement des ressources abiotiques éléments	kg Sb eq	4.42E-02	4.17E-02	1.47E-06	1.97E-05	2.55E-03	0.00E+00	4.04E-04	2.15E-03	1.37E-05	-1.76E-02
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ	2.54E+05	1.64E+04	8.48E+01	4.76E+02	2.36E+05	0.00E+00	3.23E+03	2.33E+05	1.07E+03	-8.68E+03
Besoin en eau	m³	7.33E+02	3.45E+02	1.56E-01	4.91E+00	3.71E+02	0.00E+00	1.11E+01	3.60E+02	1.09E+01	-2.27E+02
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation d'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	3.02E+04	3.39E+02	2.26E-01	8.39E+01	2.97E+04	0.00E+00	2.18E+01	2.97E+04	7.28E+01	-2.02E+02
Utilisation de ressources d'énergie primaire renouvelable comme matières premières	MJ	1.86E+02	1.86E+02	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	-3.96E+01
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire renouvelable	MJ	3.04E+04	5.26E+02	2.26E-01	8.39E+01	2.97E+04	0.00E+00	2.18E+01	2.97E+04	7.28E+01	-2.41E+02
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelable utilisées comme matières premières	MJ	2.53E+05	1.59E+04	8.48E+01	4.12E+02	2.36E+05	0.00E+00	3.22E+03	2.33E+05	1.07E+03	-8.43E+03
Utilisation de ressources d'énergie primaire non renouvelable comme matières premières	MJ	5.95E+02	5.17E+02	0.00E+00	6.48E+01	1.31E+01	0.00E+00	1.31E+01	0.00E+00	0.00E+00	-2.50E+02
Utilisation totale de ressources d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2.54E+05	1.64E+04	8.48E+01	4.76E+02	2.36E+05	0.00E+00	3.23E+03	2.33E+05	1.07E+03	-8.68E+03
Utilisation de matières secondaires	kg	1.41E-01	1.16E-03	0.00E+00	1.40E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Utilisation nette d'eau douce	m³	1.73E+01	8.12E+00	3.62E-03	1.33E-01	8.68E+00	0.00E+00	2.60E-01	8.42E+00	3.25E-01	-5.28E+00
Déchets dangereux éliminés	Kg	1.88E+03	1.79E+03	1.69E-02	1.35E+00	9.04E+01	0.00E+00	1.62E+00	8.88E+01	3.06E+00	-1.16E+03
Déchets non dangereux éliminés	Kg	8.67E+02	3.73E+02	3.74E-01	1.19E+01	4.32E+02	0.00E+00	3.61E+01	3.96E+02	4.84E+01	-2.51E+02
Déchets radioactifs éliminés	Kg	3.88E-01	2.50E-01	2.97E-04	8.69E-03	1.26E-01	0.00E+00	2.86E-02	9.77E-02	3.23E-03	-1.70E-01
Matières destinées au recyclage	Kg	5.69E+01	1.46E-02	0.00E+00	7.50E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	4.94E+01	-3.91E-03
Composants destinés à la réutilisation	Kg	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Matières destinées à la valorisation énergétique	Kg	6.02E-01	0.00E+00	0.00E+00	6.02E-01	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Énergie fournie à l'extérieur	MJ	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique du produit	kg de C	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé	kg de C	3.49E+00	3.49E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00	0.00E+00

Indicateurs optionnels											
Flux d'inventaire	Unité	Somme Hors D	1. Fabrication	2. Distribution	3. Installation	4. Utilisation	B1 Consommables	B2 Maintenance	B6 Utilisation	5. Fin de vie	6. Module D
Utilisation totale d'énergie primaire durant le cycle de vie	MJ	2.84E+05	1.69E+04	8.50E+01	5.60E+02	2.66E+05	0.00E+00	3.25E+03	2.63E+05	1.14E+03	-8.92E+03
Émissions de particules fines	incidence des maladies	3.26E-04	3.65E-05	1.44E-07	7.84E-07	2.86E-04	0.00E+00	7.69E-06	2.78E-04	2.07E-06	-2.13E-05
Rayonnements ionisants	kBq U235 eq	2.95E+04	1.39E+02	1.45E-01	1.39E+01	2.94E+04	0.00E+00	1.30E+01	2.94E+04	1.76E+01	-4.76E+02
Écotoxicité (eaux douces)	CTUe	2.06E+04	4.59E+03	1.18E+02	3.17E+02	1.47E+04	1.44E-03	1.13E+04	3.40E+03	8.22E+02	-9.42E+02
Toxicité humaine, effets cancérigènes	CTUh	1.40E-05	1.31E-05	7.95E-10	4.33E-07	4.23E-07	0.00E+00	7.62E-08	3.47E-07	9.21E-09	-8.84E-06
Toxicité humaine, effets non cancérigènes	CTUh	4.26E-05	3.16E-05	1.54E-08	5.42E-07	9.92E-06	3.70E-10	1.26E-06	8.66E-06	4.77E-07	-2.16E-05
Impacts liés à l'occupation des sols/qualité du sol	-	1.10E+02	6.22E+00	1.72E-02	5.05E-02	1.03E+02	0.00E+00	1.67E+00	1.01E+02	1.05E+00	-2.46E+00



Règles d'extrapolation.

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité déclarée

Pour chaque étape du cycle de vie, les impacts environnementaux du produit considéré sont calculés en multipliant les impacts de la déclaration correspondant au produit de référence par le coefficient d'extrapolation. La colonne « Total » est à calculer en additionnant les impacts environnementaux de chaque étape du cycle de vie.

MUZ-RZ25VUHZ / MSZ-RZ25VU
MUZ-RZ35VUHZ / MSZ-RZ35VU
MUZ-RZ50VUHZ / MSZ-RZ50VU

Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B6)	Utilisation (B1-B2)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
0.969	0.969	1.000	0.764	1.000	0.963	0.969
1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
1.316	1.316	1.204	1.675	1.000	1.335	1.316

Coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité fonctionnelle

Le calcul des coefficients d'extrapolation à l'échelle de l'unité fonctionnelle devra prendre en compte la formule suivante :

$$\text{Coefficient d'extrapolation à l'échelle du produit} \times \left(\frac{\text{Puissance du produit de référence}}{\text{Puissance du produit considéré}} \right)$$

MUZ-RZ25VUHZ / MSZ-RZ25VU
MUZ-RZ35VUHZ / MSZ-RZ35VU
MUZ-RZ50VUHZ / MSZ-RZ50VU

Fabrication (A1-A3)	Distribution (A4)	Installation (A5)	Utilisation (B6)	Utilisation (B1-B2)	Fin de vie (C1-C4)	Module D
1.234	1.234	1.275	0.974	1.275	1.228	1.234
1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
0.885	0.885	0.810	1.126	0.672	0.897	0.885



**Mitsubishi Electric Europe B.V
France**

2, rue de l'Union
92565 Rueil-Malmaison Cedex
pep.mitsubishielectric@fra.mee.com

PEP réalisé par :

BADAOUI Oualid :
ingénieur ACV & éco-conception
RENOUF Solveig :
ingénieure ACV & éco-conception

Site internet ●

confort.mitsubishielectric.fr